



Comité de pilotage « Cours inférieur de l'Aude » Validation du Tome II



02 juin 2015

1- Contexte général

- 1.1 Localisation du site
- 1.2 Rappel de la démarche
- 1.3 Etapes de l'élaboration du Docob
- 1-4 Rappel des enjeux

2- Validation des actions

- 2.1 Méthode
- 2.2 Actions sur la partie terrestre
- 2.3 Actions sur la partie marine
- 2.4 La charte

3- Discussion et échanges

4- Validation du Document d'objectifs

5- Animation du Docob



Contexte général



Localisation du site Cours inférieur de l'Aude



• 5335 ha

• Communes : Coursan, Cuxac d'Aude, Marcorignan, Moussan, Narbonne, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint Nazaire d'Aude, Salles d'Aude, Sallèle d'Aude, Fleury-d'Aude, Lespignan, Vendres

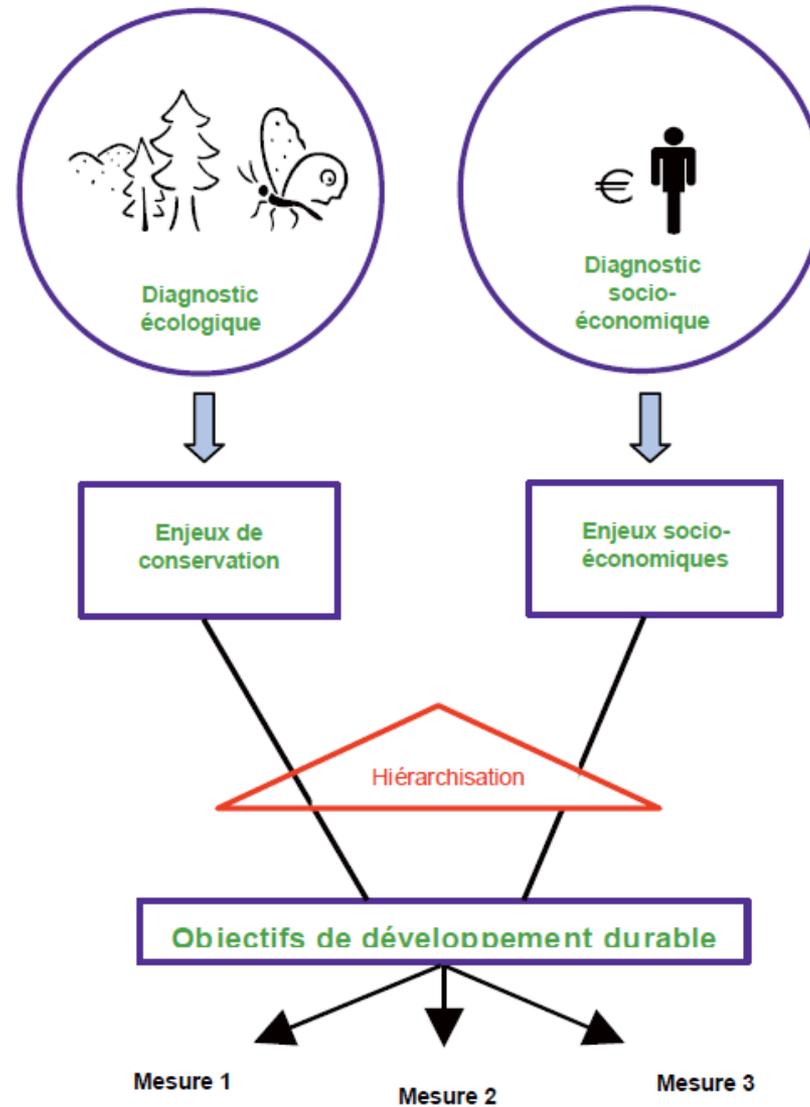
• Site Natura 2000 mixte (terrestre 13% et marin 87%)

• 3 miles en mer

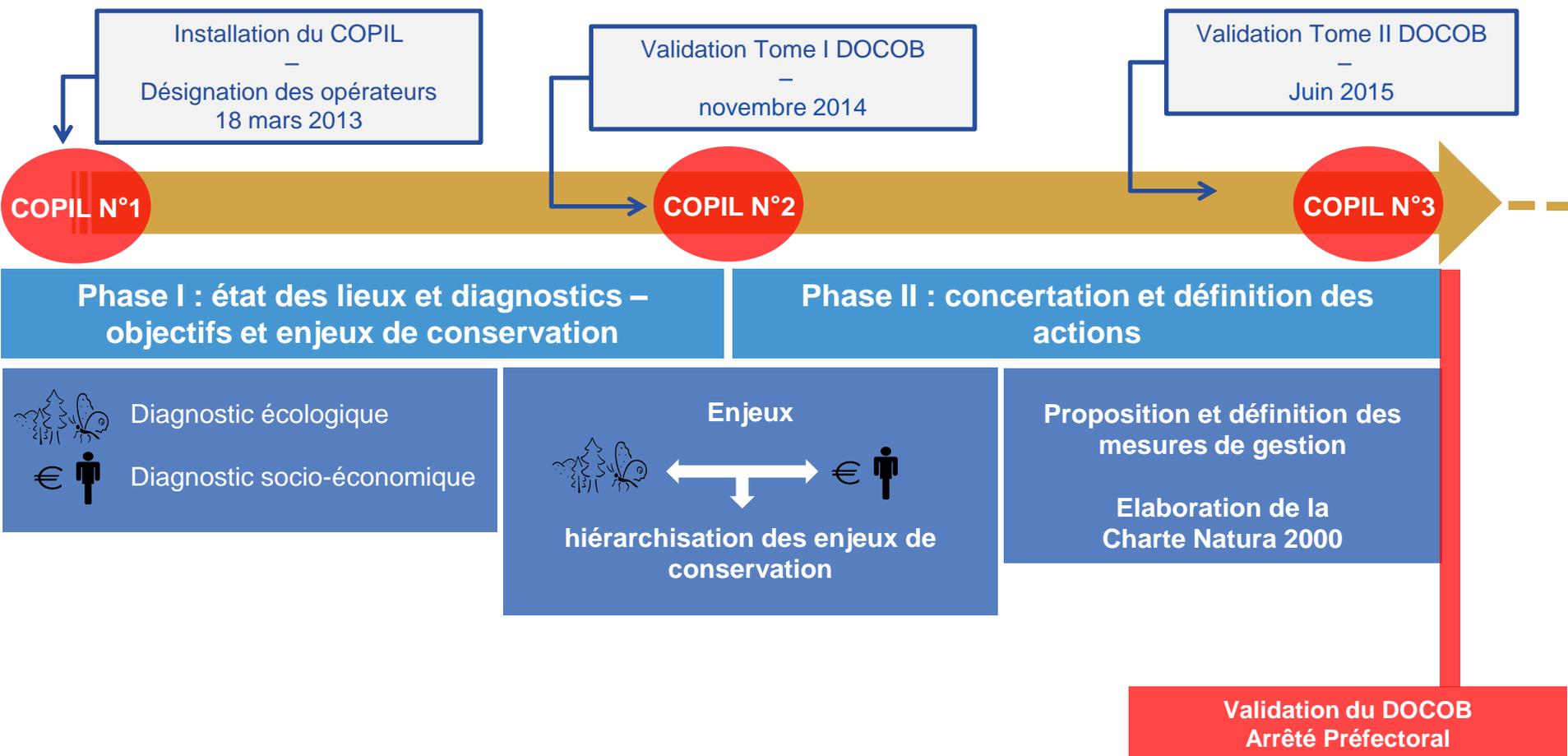
• 2 opérateurs : SMDA (principal) et AAMP (associé)



Rappel de la démarche



Point d'étape dans l'élaboration du Docob



Rappel des enjeux

Lamproie marine



Forêt à Saule blanc et
Peuplier blanc



Coralligène



Cordulie à corps fin



Alose feinte du Rhône





Les actions



Favoriser un équilibre dynamique du cours d'eau

6 actions dont 4 ayant une priorité forte

Intitulé de l'action	Priorité
Restauration de la diversité physique du méandre de Ferrioles	1
Diversification des berges entre Moussoulens et Cuxac-d'Aude	1
Gestion de la continuité écologique canaux/fleuve/mer à l'écluse de Gaihousty	3
Gestion des seuils : barrage anti-sel, Moussoulens, Ferrioles	1
Evaluation de la fonctionnalité des passes à poissons des seuils de Ferrioles et de Moussoulens	2
Identification du rôle fonctionnel de l'Aude sur la partie marine	1

Préserver et restaurer une mosaïque de milieux

9 actions dont 4 ayant une priorité forte

Intitulé de l'action	Priorité
Maintien et mise en place de l'enherbement des parcelles agricoles	1
Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires	1
Suivi de la qualité de l'eau	2
Plantation d'arbres et gestion de la ripisylve entre Coursan et Fleury-d'Aude	1
Retrait et récupération des engins de pêche perdus	2
Evaluation des impacts de la pêche professionnelle	1
Suivi de l'impact des variations naturelles sur le milieu	3
Limitation des espèces invasives végétales	3
Limitation des espèces invasives animales	3

Dynamiser l'appropriation locale du site

8 actions dont 3 ayant une priorité forte

Intitulé de l'action	Priorité
Sensibilisation des scolaires et du grand public	1
Développement et valorisation d'outils de communication	3
Contribution à la formation des instructeurs et usagers aux enjeux environnementaux	3
Valorisation et sensibilisation à la technique de l'ancre flottante	1
Mise en valeur de la rivière entre Cuxac-d'Aude et Marcorignan	3
Renforcement de la veille et de la surveillance des milieux naturels	3
Implication des acteurs locaux dans l'animation du site	1
Articulation des projets du territoire avec le Docob	2
Limitation des espèces invasives animales	3

Améliorer la connaissance du site

8 actions dont 1 ayant une priorité forte

Intitulé de l'action	Priorité
Inventaires complémentaires des espèces terrestres	3
Suivi et amélioration des connaissances de l'habitat « banc de sable »	2
Caractérisation et suivi de l'habitat récif	3
Caractérisation et suivi de l'habitat « laisses de mer »	2
Collaboration avec les réseaux de suivi existants et participation aux programmes de connaissances du Grand dauphin et de la Tortue Caouanne	3
Suivi de l'état de conservation des frayères d'Aloses feintes du Rhône	2
Campagne de collecte d'information auprès des criées, pêcheurs professionnels et de loisir sur l'Alose feinte du Rhône et de la Lamproie marine	1
Réflexion sur la mise en place d'un suivi de l'Alose feinte du Rhône et de la Lamproie marine	3



Les actions terrestres



Restauration physique du méandre de Ferrioles

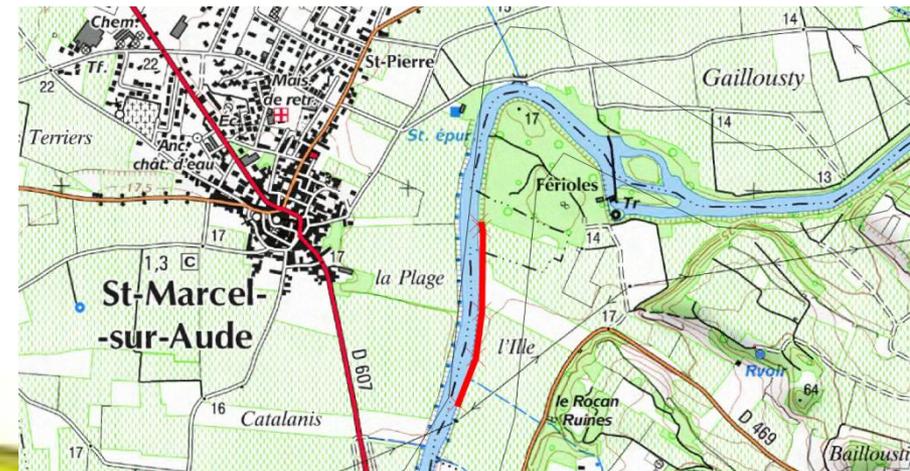
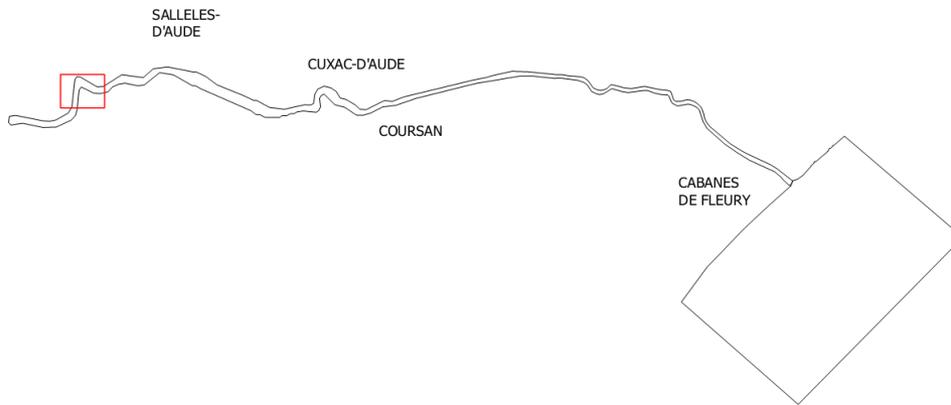
Espèces visées : Toxosome, Bouvière, Lamproie marine, Alose feinte du Rhône

Descriptif :

- Identification de l'impact de l'action sur la microcentrale
- Acquisition foncière
- Concertation et sensibilisation des riverains
- Démantèlement d'un merlon



Porteurs de projets potentiels : SMDA



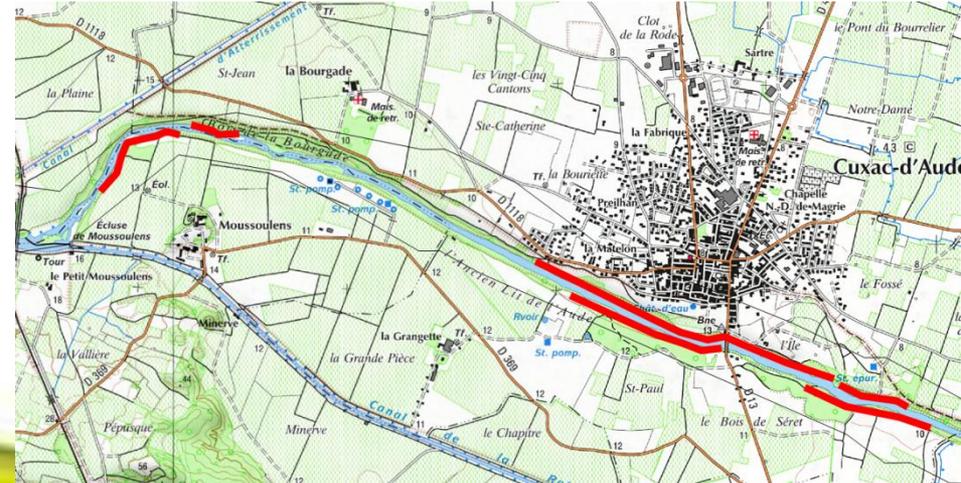
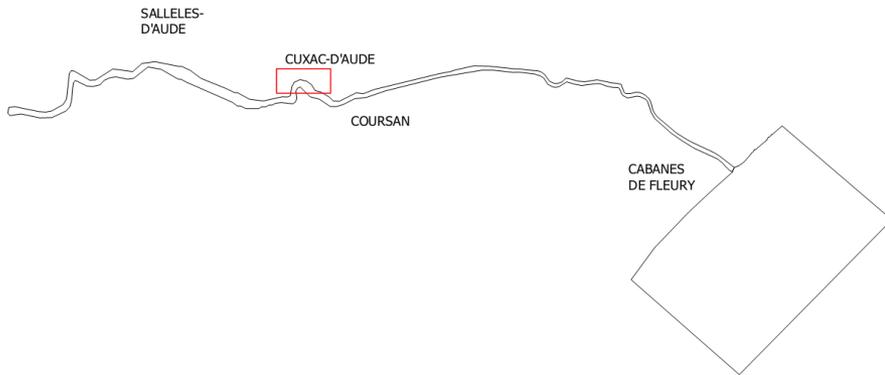
Diversification des berges entre Moussoulens et Cuxac-d'Aude

Espèces visées : Cordulie splendide, Alose feinte du Rhône, Forêts-galeries à Saule blanc et Peuplier blanc

Description :

- Acquisition foncières
- Concertation avec les riverains et usagers
- Déstockage de banc perchés et reprofilage avec berge en pente douce

Porteurs de projets potentiels : SMDA, SMMAR, Etat



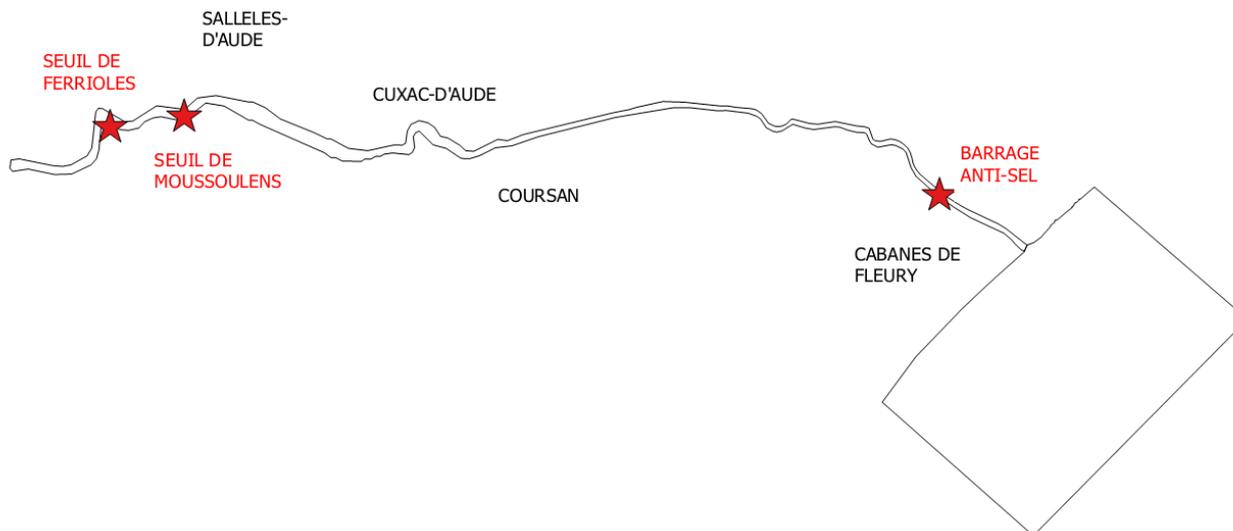
Gestion des seuils : barrage anti-sel, Moussoulens, Ferrioles

Espèces visées : Alose feinte, Lamproie marine

Description:

- définition d'un règlement d'eau au barrage anti-sel
- élaboration d'un protocole d'entretien du seuil de Moussoulens
- diagnostic du seuil de Ferrioles

Porteurs de projets potentiels : SMDA, VNF, privé



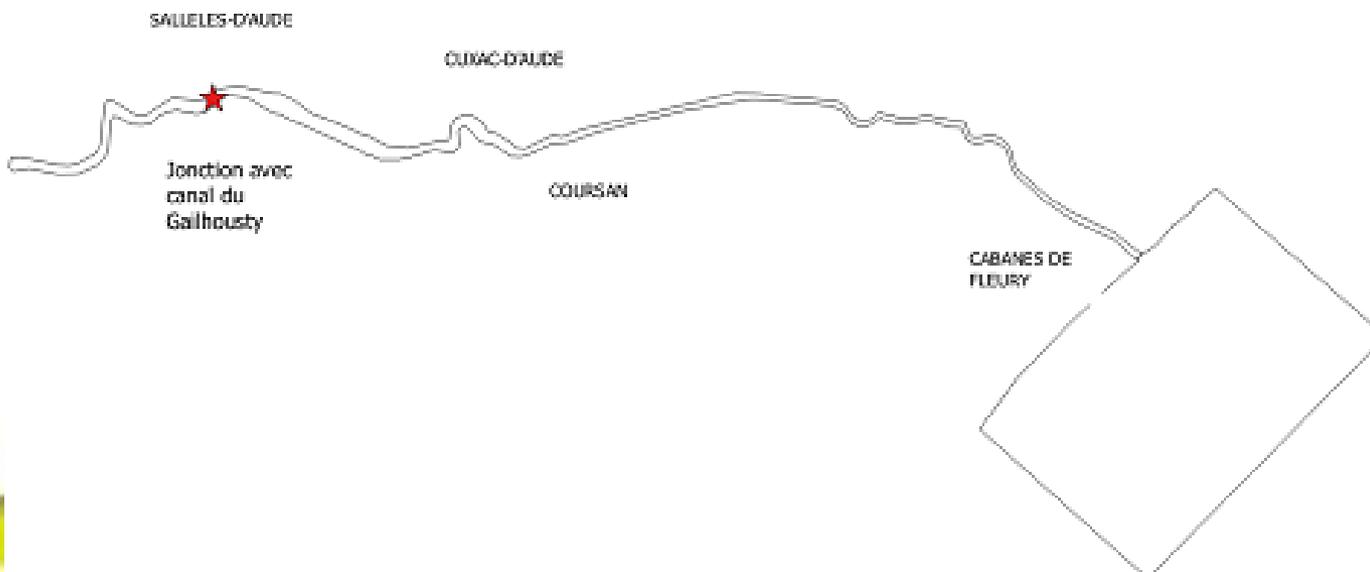
Gestion de la continuité écologique fleuve-canaux-mer

Espèces visées : Alose feinte du Rhône, Lamproie marine

Description :

- Inventaire bibliographique des espèces dans les canaux
- Pêche électrique
- Plan de gestion concerté des ouvrages

Porteurs de projets potentiels : structure animatrice du site, Fédérations de pêche, Onema

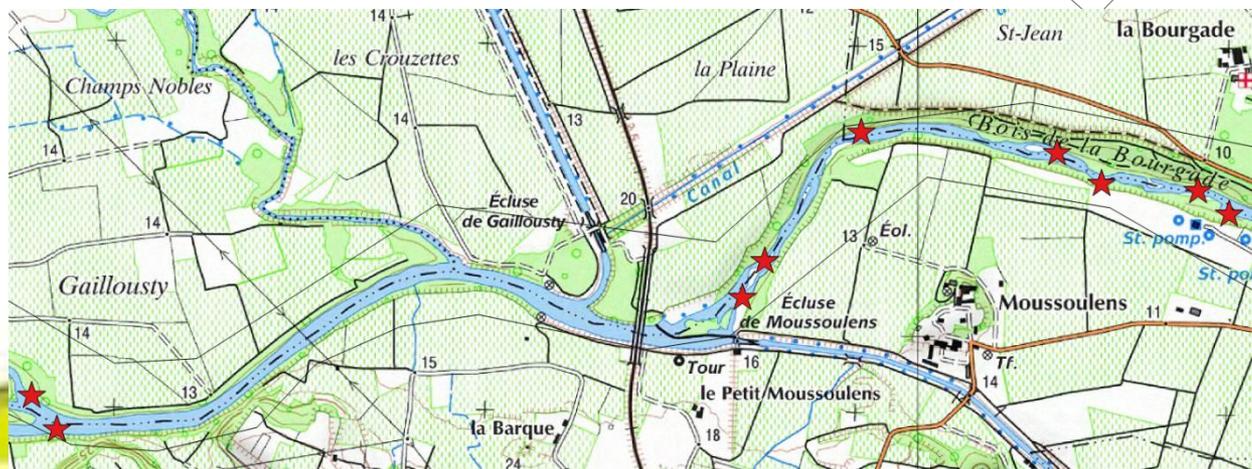
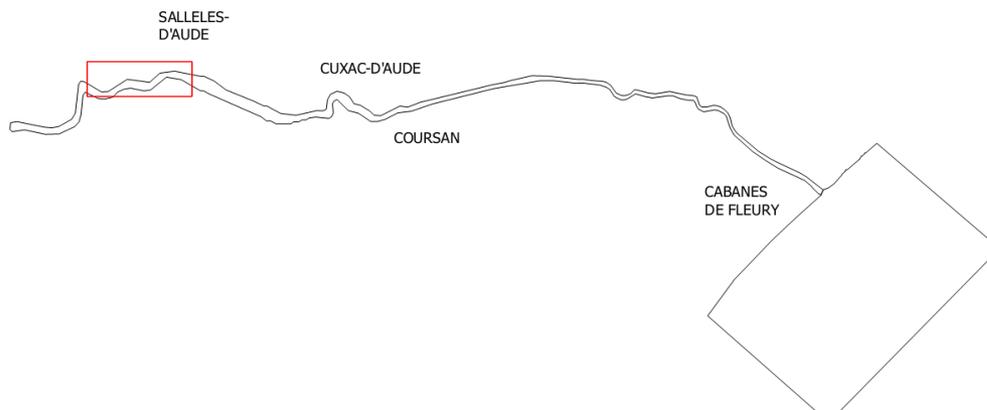


Evaluation de la fonctionnalité des passes à poisson des seuils de Ferrioles et de Moussoulens

Espèces visées : Alose feinte du Rhône, Lamproie marine

Description : comptage du nombre de bulls en amont et en aval des seuils

Porteurs de projets potentiels : VNF, privé



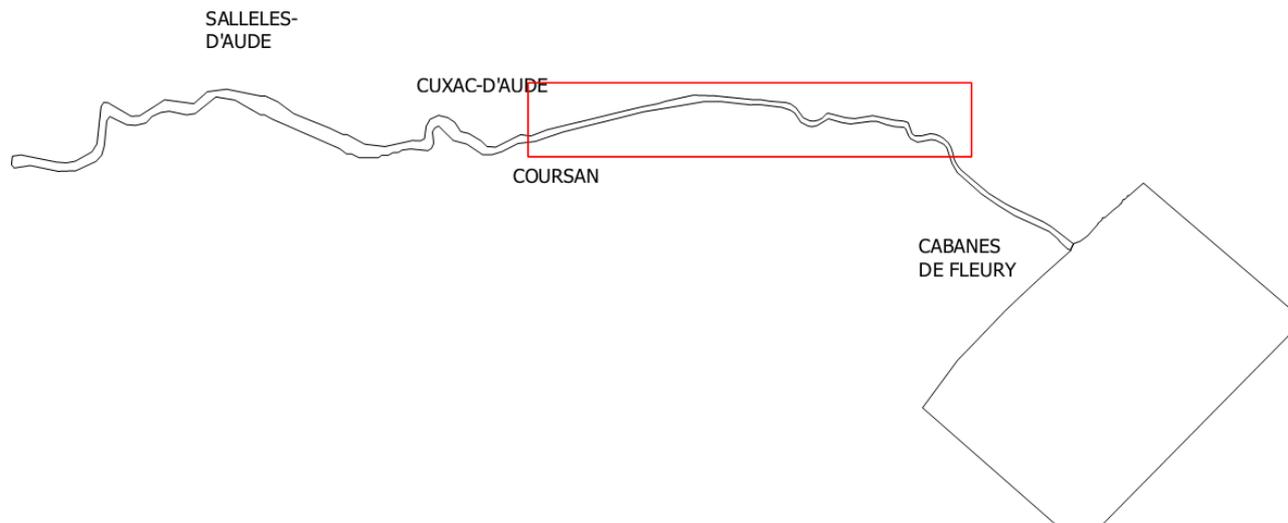
Plantation d'arbres et gestion de la ripisylve

Habitats naturels et espèces visés : Forêt-galeries
à Saule et Peuplier blanc, Cordulie splendide, Cordulie
à corps fin

Description :

- identification plus précise des secteurs à planter/élaguer
- opération de plantation, coupe, débroussaillage
=> ripisylve étagée

Porteurs de projets potentiels : SMDA



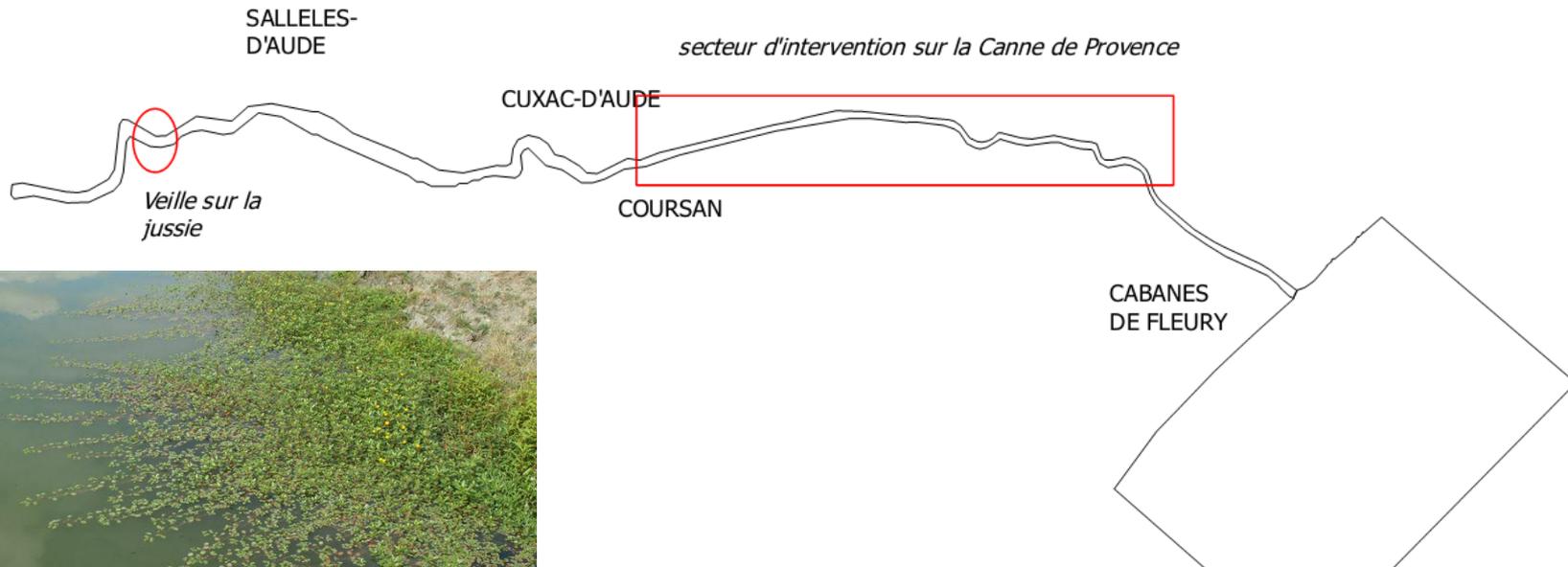
Gestion des espèces invasives végétales

Habitats naturels et espèces visés :
Forêt-galeries à Saule et Peuplier blanc

Description :

- coupe de la Canne de Provence
- arrachage de la Jussie
- veille
- sensibilisation pépiniéristes

Porteurs de projet potentiels : structure animatrice du site



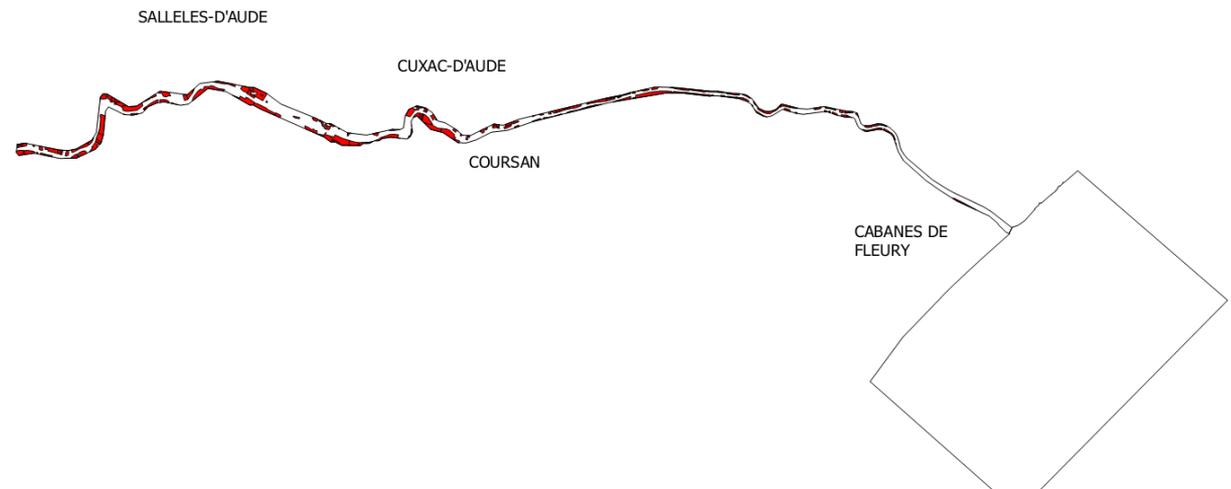
Maintien et facilitation de l'enherbement des parcelles agricoles

Espèces visées : toutes les espèces et les habitats naturels

Description :

Intitulé de la mesure	Engagements	Rémunération
Enherbement des inter-rangs : 1 rang /2 (spontané) ou 1 /4 (naturel)	Respect du type de couverture autorisé	151 à 177 euros/ha/an
Enherbement des cultures (20% ou 100%)	Respect des modalités d'entretien du couvert	77 euros/ha/an (20%) 386 euros/ha/an (100%)

Porteurs de projets potentiels : exploitants agricoles, PNR la Narbonnaise, Grand Narbonne, SMDA



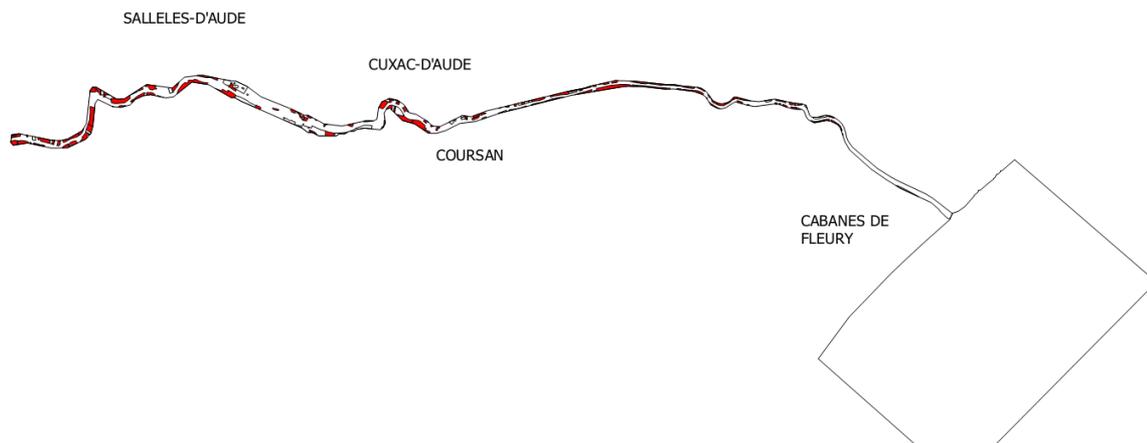
Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires

Espèces visées : toutes les espèces et les habitats naturels

Description :

Intitulé de la mesure	Engagements		Rémunération en euros/ha/an
Absence de l'utilisation d'herbicide entre les rangs	Surface minimale = 75% de la parcelle	Réalisation d'un diagnostic d'exploitation	151
Absence de l'utilisation d'herbicide	Epamprage non autorisée Absence de traitement herbicide	Réalisation de 3 bilans tous les 5 ans	278 (en viticulture) 254 (en arboriculture)
Absence de l'utilisation de produits phytosanitaires	-		441 (407 en bio)

Porteurs de projets potentiels : exploitants agricoles, PNR la Narbonnaise, Grand Narbonne, SMDA



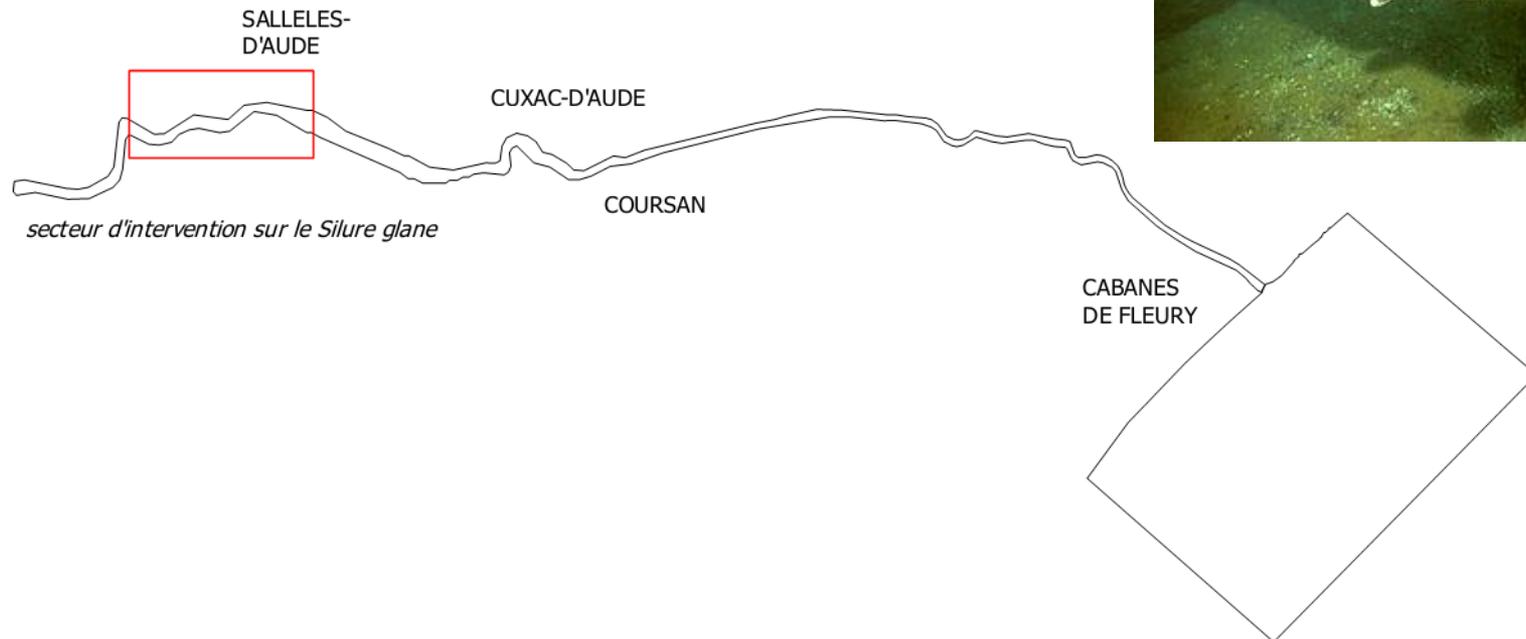
Gestion des espèces invasives animales

Espèces visées : Alose feinte du Rhône, Bouvière, Toxostome, Lamproie marine

Description :

- pêche de Silure pendant période de reproduction des aloses
- piégeage de ragondins sur des secteurs de travaux
- sensibilisation des piscicultures

Porteurs de projet potentiels : structure animatrice du site



Sensibilisation des scolaires et du grand public

Description

- Animations grand public dans le cadre de manifestations nationales (Fête de la Nature, journée mondiale des zones humides...) ou locales
 - Animation dans les écoles
- Prise de contact direct ou via les élus des communes avec les Professeurs
- Co-construction d'un projet pédagogique

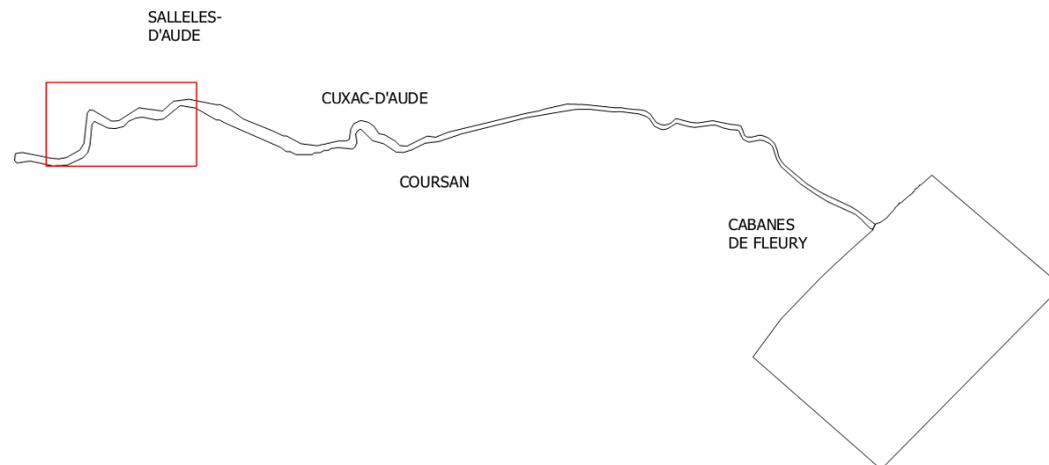
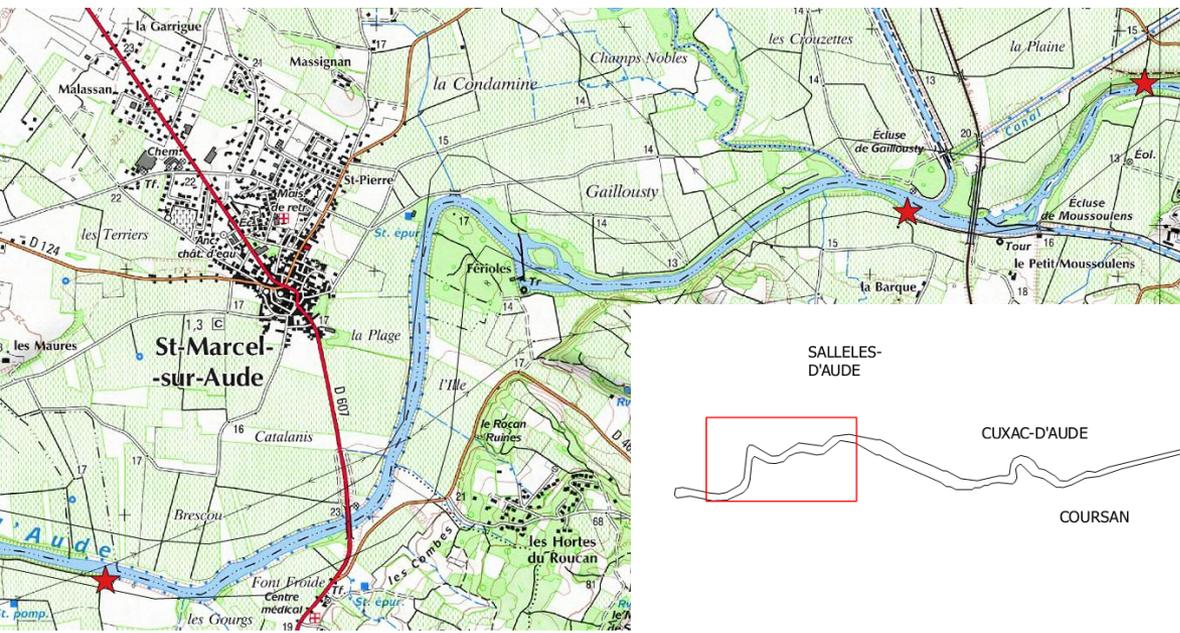
Porteurs de projets potentiels : structure animatrice du site, associations de sensibilisation à l'environnement



Mise en valeur de la rivière entre Cuxac-d'Aude et Marcorignan

Description : conception et pose de panneaux pédagogiques et bornes
débroussaillage et pose de barrière
édition et valorisation de cartoguide

Porteurs de projets potentiels : structure animatrice, Grand Narbonne





Les actions marines



Identification du rôle fonctionnel de l'Aude sur la partie marine

Objectif : Identifier précisément le rôle de l'Aude sur la partie marine du site (impacts positifs et négatifs) (envasement du rocher de Vendres – impact des apports sédimentaires ...)

Espèces et habitats concernés : Tous les habitats et espèces de la zone marine

Résultats attendus :

- Améliorer les connaissances sur l'influence de l'Aude sur le milieu marin
- Disposer des connaissances suffisantes pour proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion pertinentes

Comment :

- Suivi et recueil de données / avis d'experts / à travers des réseaux existants (SAGE / DCE)
- interprétation des données

Coût : Temps d'animation

Retrait et récupération des engins de pêche perdus

Objectif : récupérer les engins de pêches perdus en mettant en place une campagne de collecte en partenariat avec les acteurs locaux (sciences participatives).

Espèces et habitats concernés : Coralligène et toutes espèces marines

Résultats attendus :

- Restaurer les habitats endommagés
- Éviter la « pêche fantôme »

Comment :

Action en 2 temps :

- Concertation sur la méthode à l'échelle de la façade
- Impulsion d'une dynamique locale afin de mettre en œuvre la collecte

Coût : Temps d'animation + 1500 € par retrait (estimation)



Evaluation des impacts de la pêche professionnelle

Objectif : Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013 relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre des Docobs

Espèces et habitats concernés : Tous les habitats et espèces de la zone marine

Résultats attendus :

- Obtenir une analyse fine des risques de dégradation des habitats et espèces par les engins de pêche maritime
- Disposer d'informations suffisantes pour mettre en œuvre des mesures opérationnelles

Comment :

- Croisement cartographique des zones d'activités avec les enjeux environnementaux afin d'identifier finement les pressions

Coût : Temps d'animation

Suivi de l'impact des variations naturelles sur le milieu

Objectif : Suivre l'impact des variations naturelles (accrétion / érosion / t° etc.) pouvant avoir une incidence sur les habitats et espèces marins du site

Espèces et habitats concernés : Tous les habitats et espèces de la zone marine

Résultats attendus :

- Bénéficier d'indicateurs de suivis pertinents afin de prévenir et de limiter la dégradation des habitats et espèces marins d'intérêt communautaire

Comment :

- Suivi de plusieurs thématiques – changement climatique (espèces invasives – t° etc.) / trait de côte / tempêtes

Coût : Temps d'animation

Contribution à la formation des instructeurs et usagers aux enjeux environnementaux

Objectif : Sensibiliser et former les instructeurs ou personnes en charge de formation en lien avec le milieu marin

Espèces et habitats concernés : Tous les habitats et espèces de la zone marine

Résultats attendus :

- Encourager et promouvoir les bonnes pratiques
- Former directement ou par l'intermédiaire des formateurs à la sensibilité du patrimoine naturel marin

Comment :

- Intégrer des modules de formation existant
- Organiser des formations spécifiques

Coût : Temps d'animation + outils de formation (estimation 10 000€)

Valorisation et sensibilisation à la technique de l'ancre flottante

Objectif : Développer et faire connaître la technique de l'ancre flottante

Espèces et habitats concernés : Habitat coralligène

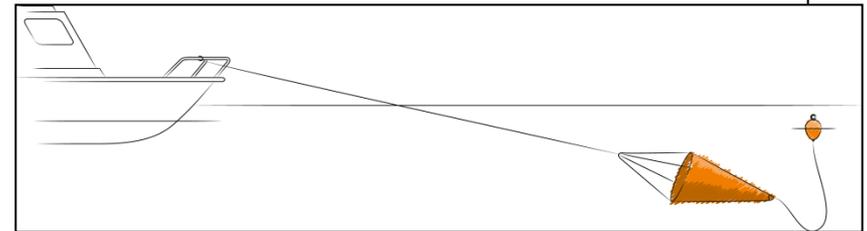
Résultats attendus :

- Éviter ou limiter la dégradation de l'habitat coralligène
- Sensibiliser les usagers afin d'accompagner l'évolution des comportements vers une préservation des habitats marins

Comment :

- Identifier des structures partenaires
- Présenter la démarche
- Diffuser des « kits ancre flottante »

Coût : Temps d'animation + 6 000 par campagne



Suivi et amélioration des connaissances de l'habitat « bancs de sable »

Objectif : Mettre en place un suivi des habitats substrats meubles et améliorer les connaissances sur ces habitats

Espèces et habitats concernés :

- Sables fins de haut niveau
- Sables fins bien calibrés
- Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fonds
- Sables médiolittoraux

Résultats attendus :

- Disposer d'indicateurs de suivi
- Disposer des connaissances suffisantes pour proposer des mesures de gestion
- Evaluer les effets et la pertinence des mesures de gestion

Comment :

- Collaborer avec les projets existants afin d'élaborer un protocole de suivi
- Mise en place d'un suivi

Coût : Temps d'animation + suivi 30 000 € (intersites)

Caractérisation et suivi de l'habitat récif

Objectif : Etablir un suivi et obtenir des informations sur le faciès et la présence de l'habitat coralligène sur la zone du rocher de Vendres.

Espèces et habitats concernés :

- Coralligène

Résultats attendus :

- Approfondir les connaissances sur l'habitat coralligène (en lien avec les programmes type Index-Cor)
- Caractériser précisément le faciès de l'habitat présent sur le site

Comment :

- Collaborer avec les projets existants afin d'élaborer un protocole de suivi
- Mise en place d'un suivi

Coût : Temps d'animation

Caractérisation et suivi de l'habitat « laisses de mer »

Objectif : identifier la présence de l'habitat « laisses de mer » sur le site

Espèces et habitats concernés :

- Sables médiolittoraux
- Laisses de mer

Résultats attendus :

- Restaurer l'habitat si sa présence est confirmée

Comment :

- Recherche bibliographique
- Proposition et délimitation d'une zone d'expérimentation

Coût : Temps d'animation

Collaboration avec les réseaux de suivi existants et participation aux programmes de connaissances du Grand dauphin et de la Tortue Caouanne

Objectif : Favoriser l'acquisition de connaissances sur le Grand Dauphin et la Tortue Caouanne

Espèces et habitats concernés :

- Grand Dauphin
- Tortue Caouanne

Résultats attendus :

- Améliorer les connaissances ainsi que l'état de conservation de ces espèces
- Disposer des connaissances suffisantes pour estimer leur état de conservation

Comment :

- Collaborer aux programmes de connaissances
- Capitaliser les données
- Soutenir les réseaux

Coût : Temps d'animation

Campagne de collecte d'information auprès des criées, pêcheurs professionnels et de loisir sur l'Alose feinte du Rhône et la Lamproie marine

Objectif : Collecter des informations sur la capture ou l'observation sur l'Alose feinte du Rhône et la Lamproie marine

Espèces et habitats concernés :

- l'Alose feinte du Rhône
- Lamproie marine

Résultats attendus :

- Améliorer les connaissances ainsi que l'état de conservation de ces espèces
- Disposer des connaissances suffisantes pour proposer des mesures de gestion

Comment :

- Mise en œuvre d'une campagne de collecte
- Sensibiliser et former les acteurs pour la reconnaissance des espèces

Coût : Temps d'animation

Réflexion sur la mise en place d'un suivi de l'Alose feinte du Rhône et de la Lamproie marine

Objectif : Etudier la faisabilité de la mise en place d'un suivi en mer de l'Alose Feinte et la Lamproie marine

Espèces et habitats concernés :

- l'Alose feinte du Rhône
- Lamproie marine

Résultats attendus :

- Améliorer les connaissances ainsi que l'état de conservation de ces espèces
- Disposer des connaissances suffisantes pour proposer des mesures de gestion

Comment :

- Concertation avec les autres gestionnaires (étude intersites)
- Sélectionner une méthode de suivi adaptée

Coût : Temps d'animation



Autres actions



Autres actions

Renforcement de la veille et de la surveillance des milieux naturels :

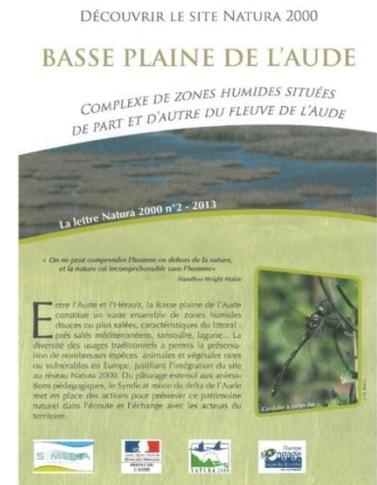
- visites de terrain régulières
- information remontée aux services de police

Développement d'outils de communication :

- élaboration d'une lettre Natura 2000 distribuée aux habitants
- animation d'un site internet : mise en ligne de documents
- diffusion d'actualités dans les bulletins municipaux

Implication des acteurs dans la gestion du site

- organisation d'un comité de gestion terre-mer
- animation d'un comité de pilotage/an
- accompagnement individuel des signataires de contrats



La charte

Contenu : engagements et recommandation définis en lien avec les objectifs de conservation

Pour qui? : Association, collectivité, titulaire de droit ou propriétaire pour les engagements à la parcelle

Conditions : durée d'adhésion 5 ans

Contreparties : exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Milieu aquatique

exemples d'engagements : ne pas stocker de produits de coupe dans le lit ou en bord de la rivière

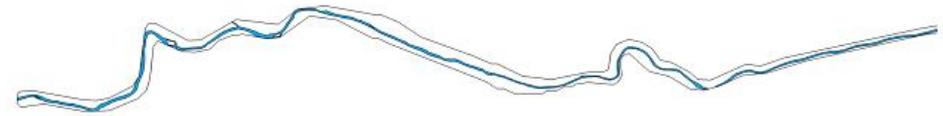
exemples de recommandation : ne pas introduire d'espèces invasives

Ripisylve

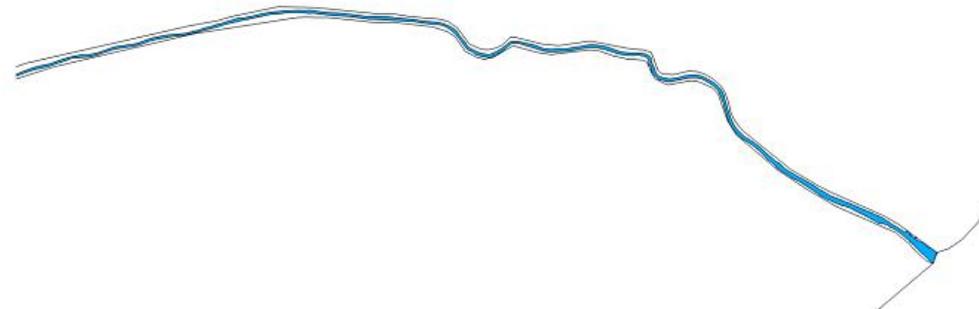
exemples d'engagements : utiliser les essences locales en cas de plantation

exemples de recommandation : préférer la régénération naturelle à la plantation

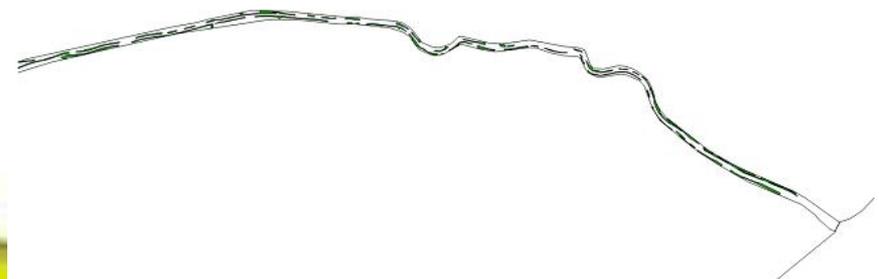
Secteur 1



Secteur 2



Secteur 2



Ensemble du site

exemples d'engagements : ne pas effectuer des travaux pendant les périodes sensibles

exemples de recommandation : limiter l'emploi de produits phytosanitaires

Milieu ouvert

exemples d'engagements : ne pas utiliser de produits chimiques en dehors des zones cultivées

exemples de recommandation : conserver les éléments favorables à la biodiversité (mares, murets, arbres, haies)



Milieu marin



exemples de recommandation : proscrire le mouillage dans les zones sensibles (récifs, herbiers) au profit de zones sableuses

Ensemble du site

exemples d'engagements : notifier les prises d'alose à l'AAPPMA ou à la Fédération de pêche et utiliser les carnets de suivi de MRM

exemples de recommandation effectuer les alevinements avec les espèces autochtones



Discussions et échanges





Validation du Document d'objectifs du site Cours inférieur de l'Aude





Natura 2000

Animation du DOCOB du site Cours Inférieur de l'Aude



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE L'AUDE
DREAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

La mise en oeuvre du document d'objectifs

Actions d'information et de communication

Assurer la mise en oeuvre du Docob

**Mise en place d'une gestion durable basée
sur la contractualisation**

**Contrats Natura 2000 - Mesures
agroenvironnementales – Charte Natura 2000**

Assurer une veille environnementale

Améliorer les connaissances naturalistes

Suivi et mise jour du Docob

Pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs, un comité de pilotage Natura 2000 est créé par l'autorité administrative.

La mission d'animation du DOCOB

- **La mission d'animation a vocation à être menée au moins sur la durée du programme d'action prévu dans dans le DOCOB.**
- **Elle est souvent plus importante les trois premières années avec la mise en place de contrats agricoles ou non agricoles.**

La mission d'animation du DOCOB

Financement Etat-Europe (FEADER) de l'animation à 80% sur la base d'un programme de travail annuel pour la partie habitat et mise à disposition de 0,10 à 0,15 ETP pour la partie marine:

- **coûts de personnel : chargé de mission-secrétariat,**
- **sous-traitance : bureau d'étude, associations naturalistes ou de développement.**

L'élaboration du document d'objectifs et l'animation nécessaire à sa mise en œuvre sont assurées par l'autorité administrative en association avec le comité de pilotage Natura 2000.

La présidence du comité de pilotage peut être confiée par l'autorité administrative à une collectivité territoriale .

La mission d'animation du DOCOB

Objectif : Début de l'animation courant 2015.

Trois scénarios possible

-Animation par la collectivité sur la partie terrestre et par AAMP sur la partie marine.

-Animation par la collectivité sur la partie terrestre et marine

-Animation par AAMP sur la partie terrestre et marine

Réflexion en cours

Une convention pourra être conclue entre l'État, la collectivité territoriale et l'AAMP afin de définir les modalités et les moyens d'accompagnement nécessaires à l'élaboration du document d'objectifs et au suivi de sa mise en œuvre, et d'autres sources de financement aux niveaux Européen et national recherchées.

Merci de votre attention

